

dans l'abîme pour en sonder la profondeur, s'est cru excusable d'avoir menti pour le compte de la vérité. Il a cependant comparu devant la justice, sous l'accusation d'avoir trompé la charité officielle et d'avoir privé un vrai pauvre de son morceau de pain et de sa place au dortoir. Le juge l'a réprimandé, mais pas trop sévèrement. "C'est un délit, a-t-il dit, mais l'exemple ne sera pas contagieux." Le *Times*, en parlant de cet intrépide observateur de la misère de son pays, l'a comparé au Dante, de qui on disait, en le montrant du doigt : "Voici l'homme qui a vu l'enfer."

— L'invasion du territoire mexicain et la prise de Bagdad par des troupes noires appartenant au 118^e régiment d'infanterie fédérale, a produit une grande sensation en France.

Ces agresseurs ont pris quatre canons, fait 400 prisonniers, repoussé la canonnière mexicaine *Antonio*, maintenu leur position contre une frégate française, et ont occupé la ville de Bagdad.

D'un autre côté, le général impérialiste Mejia a élevé entre Matamoros et Rio-Grande des retranchements qui dominent Brownsville. Il a informé en même temps le général Weitzel que, dans le cas d'une attaque du côté américain, il ouvrirait le feu. Weitzel a envoyé immédiatement le général Smith s'assurer des intentions de Mejia.

Une frégate française, ayant à bord 300 hommes, s'est rendue de la Vera-Cruz à Bagdad.

Le ministre de la France, M. de Montiholon, a demandé des explications au gouvernement des États-Unis sur ces faits si graves. Le Secrétaire d'État des affaires étrangères, avant de recevoir aucun avis officiel à ce sujet, a donné immédiatement, par le télégraphe, l'ordre au général Sheridan de faire une enquête et de punir les coupables.

Tout fait donc espérer que ces complications n'auront aucune des suites fâcheuses qu'elles pouvaient entraîner.

— Telle est la douceur exceptionnelle de la température, que, dans les jardins et squares de Paris, la feuille des arbustes est près de sortir de la bourre hivernale. Le marronnier du 20 mars, s'il ne survient aucun accident, sera, cette année, en avance d'au moins trois semaines.

— Le nouveau roi des Belges a fait célébrer, le 15 janvier, dans la sainte maison de Lorette, une messe solennelle pour appeler sur lui et sur son peuple la bénédiction de la Vierge Marie.

— Les lettres de Rome annoncent que le prochain consistoire serait remis au 19 mars, et que le pape

y créerait, pour la première fois, un cardinal américain.

— S'il faut en croire la correspondance romaine de la *Gazette du Midi*, la question du transfert de la dette pontificale serait loin encore d'être en voie de solution.

Le gouvernement du Saint-Père, dit-elle, a déclaré qu'il subirait ce transfert, mais qu'il ne signerait aucun acte impliquant l'abdication de ses droits imprescriptibles. Il accepte les sommes que le gouvernement italien doit lui payer, mais il ne les accepte qu'à titre de restitution et d'à-compte sur ce qu'on reste lui devoir ; une province même, si l'on venait à la lui rendre, ne serait reçue que comme un à-compte territorial sur la totalité des biens usurpés. Le Cabinet de Florence ne veut point se placer à ce point de vue ; il exige du Saint-Siège un renoncement implicite aux Légations, aux Marches et à l'Ombrie, et M. de Malaret a toutes les peines du monde à lui persuader de se montrer moins exigeant.

Il est question de réformes d'une grande portée qui seraient prochainement introduites dans la procédure civile et criminelle des tribunaux romains.

On parle du prochain départ de Rome du baron de Meyendorff, rappelé à St. Pétersbourg.

— Le gouvernement espagnol, pour témoigner sa reconnaissance à la France et à l'Angleterre, dont il avait accepté les bons offices dans son différend avec le Chili, vient, dit la *Patrie*, de communiquer à ces puissances les instructions qu'il adresse à M. le contre-amiral Castro Mendez Nunez, qui a pris le commandement de la division navale du Pacifique à la mort de l'amiral Pareja.

On assure que ces instructions prescrivent, en substance, à l'amiral espagnol de négliger le blocus antérieurement établi, pour faire aux Chiliens une guerre maritime énergique, et d'employer tous ses soins pour qu'on respecte les propriétés des neutres.

Le Cabinet de Madrid déclare en outre que, provoqué par les Chiliens, qui connaissaient déjà, au moment de l'attaque de la *Covadonga*, ses intentions conciliantes et les désirs pacifiques des grandes puissances, il sera prêt à traiter de la paix dès qu'il aura tiré vengeance de l'insulte faite au pavillon espagnol.

— On annonce la prochaine arrivée en France de Mgr. de Mérode, qui viendrait assister, avec toute sa famille, aux vœux définitifs de sa jeune sœur comme religieuse au couvent du Sacré-Cœur. Mlle de Mérode est en ce moment au noviciat de Conflans, près Paris, avec sa cousine, Mlle de Monta-